

I
N
F
O
C
O
M

San Pablo del Monte 2018



**Amicale des Anciens des gèmes
Chasseurs et Chasseurs d'Afrique**

« VIGIL ET AUDAX »

« TANT QU'IL EN RESTERA UN »



n° 64 - Juin 2018

Éditorial

Chères amies et Chers amis,

Nous avons vécu notre Assemblée générale comme l'an dernier via courrier.

Comme évoqué, nous vous avons promis le retour de vos réponses. Vous êtes plus de 50 % à avoir répondu en temps et en heure, soit un quorum atteint, ce dont je vous remercie. Il est fort possible que nous recevions d'autres retours hors délais mais le résultat est et reste en l'état.

Ce numéro vous fait part des résultats ainsi que d'un parcours du combattant concernant la présence de certains adhérents à la San Pablo 2018 qui s'est déroulée comme chaque année au 1er Chasseurs d'Afrique à Canjuers.

Concernant le livre, il avance et actuellement, une version 7 existe. Depuis, d'autres informations et éléments me parviennent, ce qui augmente le retard dans sa mise en page. Encore aujourd'hui, je viens de recevoir d'un membre de la famille une photo et la biographie du colonel Noël, chef de corps en 1834.

Pour l'instant, je finalise l'insertion des différents textes dont des témoignages sur le 4^{ème} escadron entre 1944 et 45 ainsi que pour la guerre d'Algérie.

À l'issue, je mettrai en place les nombreuses photos de 1886 à 1962, soit encore une masse de travail non négligeable.

Cet ouvrage prévu pour fin 2018 est votre histoire, celui d'un régiment glorieux qui a été présent sur tous les terrains lointains ainsi que celui de notre territoire national. Vous serez destinataire d'un bon de souscription dès que possible. Afin de parfaire l'ouverture de ce livre, j'ai sollicité un mot du père de l'Arme, des président de l'UNABCC et de la FCCA dont notre Amicale est affiliée.

Vous avez tous servi sous le même emblème quelle qu'en soit l'époque et vos épouses, vos parents, vos enfants en sont fiers.

À titre personnel, cet ouvrage, ce livre est et sera notre « Devoir de mémoire » à ce régiment exceptionnel qui est le 3^{ème} Chasseurs d'Afrique.

Enfin, un certain nombre d'entre vous n'est toujours pas à jour de sa cotisation. Je vous remercie de vous rapprocher d'Annie afin de pouvoir finaliser ce retard. Ne remettez au lendemain, ce qui peut être réglé le jour même à la réception de cette information. Ces personnes recevront un courrier de rappel avec ce bulletin.

Durant ces dernières années, j'ose espérer avoir servi au mieux de mes possibilités votre mémoire, vos souvenirs.

Par Saint-Georges, vive la cavalerie,

Christian

SOMMAIRE

Éditorial du président	2
Résultat de l'Assemblée générale	3
Des adhérents du 3 RCA à Canjuers	3
Constat	4
San Pablo del Monte 2018 à Canjuers	6
Intervention au Mexique 1862-1867 du 3 RCA	8
San Pablo del Monte en images	10
Communiqué de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État	12
La carte de combattant	12
Algérie : La polémique des dates	13
Rappel de cotisation	14
Les news de l'Amicale	15

Amicale des Anciens des 3^{èmes} Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

Affiliée à la Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique
Affiliée à l'Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars

Siège social : Saint-Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme
63100 CLERMONT-Fd

Directeur de Publication - Rédacteur en chef :

Lieutenant (R) Christian BUREAU

13 rue Fleur de Lys - 18150 LA GUERCHE s/l'Aubois

☎ : 06 69 49 31 27 - ✉ : redaction@unabcc.org

Rédacteur en chef de l'UNABCC et de la FCCA

Assistante rédaction :

Annie VILLE

Saint Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme

63100 CLERMONT-Fd

☎ : 06 64 66 99 64 - ✉ : annie.ville266@orange.fr

Crédit Photos :

Thierry BRISSON - Adhérents - Régiments - AdT - ECPAD

Imprimé par :

COREP

16 boulevard Lafayette - 63000 CLERMONT-Fd

☎ : 04 73 91 67 98

Revue des troupes par le CL DE KERMENGUY

Couverture 1

Annonce du musée des blindés 2019

Couverture 4

n° ISSN : 1267 - 8554

Publié en 115 exemplaires

Résultat de l'Assemblée générale

Vous avez été 40 personnes à avoir répondu aux éléments qui vous ont été transmis. Bien évidemment, les archives de ces résultats sont à votre disposition sur toutes demandes de votre part.

Concernant mon mot d'entrée qui n'est pas en fait un rapport moral, vous avez été 39 réponses positives, à jour de leurs cotisations au 31 décembre 2017, avec une abstention me concernant.

Concernant le rapport moral de notre secrétaire générale et trésorière, vous avez répondu à l'unanimité, positivement.

Je vous remercie pour votre confiance et je vous confirme que nos pécules serviront à éditer cet ouvrage tant promis depuis l'an dernier. Le coût représente plus ou moins 4 500,00 € pour un tirage de 150 exemplaires.

Notre amicale compte au 31 décembre dernier, 70 adhérents. Aujourd'hui, vous êtes une quarantaine à jour de vos cotisations. Il m'est toujours désagréable de relancer les retardataires. Si ces cotisations ne rentrent pas, je suis face à deux possibilités ; soit le maintien avec des réserves qui s'épuisent alors que notre capital sera amputé de l'impression du livre, soit la prochaine dissolution de notre Amicale, laissant à chacun d'entre vous de rester actif auprès de notre Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique. Dans ce cas, je resterais votre référent et interlocuteur malgré tout.

Notre site internet est quelque peu laissé à l'abandon. Ne vous inquiétez pas car il sera prochainement mis à jour.

Des adhérents du 3 RCA à Canjuers où le parcours du combattant

Dans le cadre de notre prochain futur, j'ai accepté l'invitation à la cérémonie de la San Pablo del Monte qui s'est déroulée le 12 mai dernier au 1^{er} Chasseurs d'Afrique à Canjuers.

Vous avez été destinataires de cette information à laquelle seulement cinq adhérents ont répondu présents. C'est une première depuis deux ans où nous avons pu rassembler ces personnes sur une cérémonie importante. C'est une première pour au moins 4 adhérents dont moi-même.

Afin de limiter les frais de chacun, l'organisation a été la suivante :

À l'initiative de la Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique, un rassemblement des amicales s'est déroulé les 11 et 12 mai dernier dans le Var, plus précisément à Canjuers au sein du 1^{er} Chasseurs d'Afrique pour commémorer la San Pablo.

Le programme était le suivant :

- *11 mai : visite du mémorial de l'Indochine à 14 h 00 suivie de la visite du musée des Troupes de Marine à Fréjus à 16 h 30 puis un dîner de cohésion à Draguignan.*
- *12 mai : Cérémonie de la San Pablo au sein du 1^{er} RCA suivie d'un repas de corps.*

Cette opportunité était trop belle pour notre Amicale qui a informé nos adhérents. En effet, c'était non seulement l'occasion pour nous de se retrouver mais également prendre contact avec le chef de corps du régiment, le colonel Yann DE KERMENGUY en vue de faire écho du transfert de nos emblèmes : le fanion du « Peloton Spécial » et de la copie de l'étendard du 3^{ème} Chasseurs d'Afrique offert par vous tous à notre ancien président, le colonel Roger BUREAU.

En effet, lors d'une Assemblée générale, vous avez validé à la majorité absolue des voix, la décision de transférer nos mémoires à des instances institutionnelles. Initialement, les emblèmes devaient aller au musée de la Cavalerie et les archives papier, photos, etc. au Service Historique de la Défense à Vincennes.

Il y a trois ans, j'ai eu l'occasion d'aller à Saumur avec un camarade du 12^{ème} Cuirassiers dans les stocks mémoires du musée. Pendant que le personnel du 12^{ème} Cuirs faisait les recherches les concernant, j'ai à titre personnel fait des recherches concernant notre régiment. J'ai pu retrouver un ensemble de fanions que le 3^{ème} Chasseurs a transmis au musée à l'issue de sa dissolution.

Heureux d'avoir retrouvé traces de ces pièces, j'ai été aussitôt déçu. En effet, en ouvrant des tiroirs, j'ai pu voir les fanions des escadrons du 3^{ème} RCA. Souhaitant faire des photos de celles-ci, j'ai été attristé par les conditions de préservation totalement lamentables. Les fanions sont superposés les uns sur les autres sans séparation entre eux par un papier, voire par un tissu quelconque absorbant l'humidité. Ce stockage est situé sous toiture des bâtiments sans le moindre respect de température ambiante permettant ainsi la préservation de l'ensemble des mémoires particulièrement importantes. De facto, il a fallu pour prendre des clichés de ces fanions, les décoller les uns des autres. Depuis cette découverte, je me suis refusé de transmettre au musée de la Cavalerie nos propres emblèmes.

Depuis ces derniers mois, j'ai eu des contacts avec le 1^{er} RCA en vue de transmettre nos pièces étant entendu que ce régiment porte les traditions des onze autres régiments. Il est prévu par ce régiment de créer une maison des Chasseurs d'Afrique et de sources sûres, d'autres amicales ont des éléments à transmettre. Malgré leurs difficultés, le 1^{er} Chasseurs d'Afrique a une idée qui pourrait voir le jour au sein du poste de commandement.

Ayant des relations particulières avec le 1^{er} RCA, j'ai organisé un déplacement en parallèle de la FCCA car il était important pour moi d'avoir des réponses à mes souhaits et confirmer mon choix pour une décision prochaine.

Vous avez tous reçu l'invitation de cette commémoration de la San Pablo, estimant que les régionaux de l'étape seraient plus nombreux. À l'exception d'un membre de la région marseillaise, nous avons été quatre d'horizons éloignés.

L'organisation du déplacement : Le 10 mai dans l'après-midi, Thierry BRISSON est arrivé chez moi dans le Cher. Le lendemain, nous avons pris la route à 6 h 45 du matin pour Clermont-Ferrand, récupérer Annie VILLE, direction Marseille pour prendre Marie Paule ARGOUT de passage chez son fils. Après une sortie d'autoroute pour limiter des coûts de carburant, nous sommes arrivés vers 16 h 00 au mémorial de l'Indochine. Malheureusement, les membres de la FCCA n'étaient plus là et partis pour le musée des Troupes de Marine à Fréjus. Ayant rendez-vous à 17 h 30 au 1^{er} RCA, nous avons pris la route pour Canjuers.

Reçu par le colonel DE KERMENGUY, CDC, le capitaine C., OSA et officier traditions, le lieutenant Manon C., OCI et Mme Sylvie L., cellule communication du régiment, nous avons présenté nos emblèmes et questionné sur le comment de la mise en valeur de nos pièces. En attendant, la création de la maison des Chas d'AF, il a été validé que nos deux pièces seraient présentes au sein de la salle d'honneur du régiment, ce qui est à mes yeux, un facteur important pour la mémoire de notre régiment et de notre histoire.

Néanmoins, j'ai constaté une réticence de la part de Thierry et de Marie Paule que j'ai bien voulu respecter. Pourtant en fonction de l'avancée du 1^{er} RCA, ces deux pièces non négligeables seront remises au régiment. Notre Amicale n'avait jamais eu par le passé de porte-drapeau à l'exception de l'un de nos camarade qui n'est plus disponible.

En effet, ma mission principale est de pérenniser le devoir de mémoire du « 3 » et l'ouvrage en cours de réalisation en sera le parfait élément de votre histoire. Petit à petit, je prépare le transfert de nos archives en lieu et place afin de sauvegarder votre vécu. Certains membres de famille de nos aînés transmettent des archives de leurs parents ayant servis au sein du 3^{ème} Chasseurs d'Afrique. Etant le garant de votre histoire et n'ayant aucune descendance, je me dois d'anticiper cette histoire de 130 ans.

À l'issue de ce rendez-vous, j'avais prévu notre hébergement à une dizaine de kilomètre du régiment, à savoir le choix d'un gîte sis à Comps s/Artuby (Gîte du Pradon), plus précisément au hameau de Jabron (18 habitants).

Contact : Téléphone : 04 94 47 72 34 ou 06 83 22 22 13 / Mail : or.net@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.chambredhote-pradon.com/index.html>

Adresse : Hameau de Jabron - 83840 Comps s/Artuby

À la limite du Var et des Alpes de Haute Provence (04), vous êtes dans un cadre idyllique au calme et à proximité de Canjuers (+/- 15 mn). N'hésitez de venir de notre part.

Arrivés vers 19 h 15, nous avons été accueillis par sa propriétaire dans un cadre exceptionnel. Après l'attribution de nos chambres (seulement 4), nous avons rejoins la salle à manger afin de profiter d'un dîner copieux pur provençal y compris l'apéritif, le tout, fabrication maison. Outre la qualité exceptionnelle du dîner, celle des chambres est sans équivoques dans un paysage extraordinaire. Quatre chambres sur thèmes de fleurs, différentes des unes des autres avec une literie de qualité. Le lendemain, un petit-déjeuner également copieux avec pain, brioches et confitures maison dont du miel de lavandes.

Le lendemain, départ vers 8 h 00 pour rejoindre le régiment qui nous accueille.

Arrivés à Canjuers et après avoir passé l'enceinte, nous sommes allés au PC (État-major du régiment) pour un accueil café, jus d'orange et viennoiseries, et retrouver notre ami Paul DI GIOVANNI, venu de Marseille spécialement pour vivre avec son amicale cette journée. Voilà deux ans, que notre Amicale ne peut plus organiser de Rassemblement, pourtant à cette occasion, nous étions cinq représentants du 3 RCA, ce qui est et reste exceptionnel, compte-tenu de notre époque.

Suite à la rencontre du colonel LAMBERT et du général POSTEC de la FCCA, j'ai eu droit à une forme de remarques pour ne pas avoir pris en compte la journée du 11 mai qui pour la Fédération était une réunion de cohésion. J'ai exprimé mes intérêts prioritaires ainsi que notre mode de déplacement ce qui a provoqué notre retard au mémorial de l'Indochine.

La journée du 12 a commencé par un office religieux suivi d'un dépôt de gerbes sur la stèle des régiments des Chasseurs d'Afrique où la FCCA, l'UNACA et notre Amicale ont déposé une gerbe suivi d'un autre dépôt de gerbes sur la stèle du 1^{er} RCA par les autorités militaires et civiles. Ensuite, nous avons été transportés par des autocars sur la zone de la prise d'armes.

Suite à différentes remises de décorations auprès des récipiendaires, le chef de corps a lu son ordre du jour suivi d'un défilé du matériel blindé : VBL, Leclerc, VBCI, Caesar, etc.

Retour de l'ensemble des participants via les autocars du régiment en zone du repas de corps offert par le régiment qui s'est déroulé à la hauteur du mess. Plus de 600 personnes présentes, anciens amicalistes et militaires d'actives.

Compte-tenu d'un léger retard sur le programme, une foule plus qu'importante s'est retrouvée à faire la queue pour se servir. Malheureusement, Annie et moi-même n'avons pu profiter de ce déjeuner ainsi que d'autres personnes. Peut importe, la journée était grandiose.

Vers 15 h 00, Annie, Marie Paule, Thierry et moi-même avons repris la route pour Marseille, pour déposer Marie Paule chez son fils, puis la route pour Clermont-Fd pour déposer Annie.

Le retour a été difficile car nous avons vécu des bouchons sur l'A7 (sans explication spécifique ???) alors que nous ne sommes pas en période de vacances scolaires, puis des conditions climatiques difficiles, sans visibilité, dans la région de Lyon jusqu'à Clermont-Fd (63) et La Guerche (18) pour arriver chez Annie vers 22 h 00 et continuer jusqu'à mon domicile pour arriver vers 2 h 00, soit près de 10 h 00 de voyage retour, du matin avec Thierry.

Compte-tenu du parcours AR (1 700 km) sur 48 heures, j'ai du avec Thierry me relaxer avant de rejoindre nos lits, soit une heure plus tard. Le lendemain, Thierry a repris la route pour rejoindre son domicile vers 11 h 00.

Constat

1/ Avis de Thierry :

« J'aurais apprécié que nous logions au gîte la nuit précédente pour que tu puisses le vendredi 11 discuter au 1^{er} RCA du devenir futur de nos emblèmes puis suivre la FCCA pour la visite du mémorial d'Indochine à Fréjus et être totalement « libre » de nos mouvements et surtout pour toi et nous autres d'être bien reposés en ayant fait la route jeudi. (Le 155^{ème} pour un « rassemblement » de plus de 1 700 km et deux belles nuitées et repas au gîte ?) Cela ne m'aurait pas paru couteux ».

« Mon grand regret est de nous être arrêtés devant le mémorial sans y entrer. Je m'étais préparé de longue date « intellectuellement et religieusement » à cette « visite » de la nécropole de Fréjus. Ce fut pour moi très dur. Je pense à mon papa et ses camarades du Royal Pologne d'Indo et à toutes les victimes militaires et civiles du conflit dont les milliers de vietnamiens catholiques qui fuyaient le Nord pour être accueillis dans le sud à Thu Dau Mot par le Royal Pologne avec Monseigneur RODHAIN. Hélas beaucoup furent « laissés sur place » lorsque nos troupes quittèrent l'Indo et il en fut de même plus tard en Algérie...

Concernant la San Pablo du 1^{er} RCA :

« Chaleureux accueil par ce capitaine OSA et cette dame. Très émouvante cérémonie devant les différentes stèles. Je te remercie d'avoir déposé notre gerbe devant la « stèle » du 3^{ème}. Hélas, tu ne pouvais pas savoir qu'un des Chasseurs d'Afrique se porterait volontaire pour porter « notre étendard ». De fait, il était trop tard et impossible pour toi de réagir. Cela aurait pu être le cas si tu avais eu l'opportunité de partager sur ce point la journée d'avant. Dommage...

Transports par autocars du 1^{er} vers son hélicoptère pour sa prise d'Armes et défilé des blindés :

Difficile pour beaucoup d'Anciens et épouses d'y monter et d'y descendre. De fait rien n'était prévu par le régiment en personnel pour aider les gens à monter et descendre des bus y compris en plaçant un marchepied ou une estrade devant une des entrées par bus...

Dur pour nos Anciens de « crapahuter » à pied dans un dédale d'escaliers et de terrains difficilement praticables pour beaucoup d'entre eux et épouses...

Très belle prise d'Armes, public bien mis à l'abri sous tentes militaires. Magnifique défilé des troupes et des blindés et véhicules. BRAVO le 1^{er} RCA !!!

Repas de Corps : Bravo pour l'organisation matérielle : tables, chaises, tentes et collations facilement accessible (buvette et amuse-gueules). Bravo pour la qualité et la diversité des plats du repas de Corps mais quasi impossible d'y accéder ! L'intention était louable, la BDD a fait le Job, question plats et présentation mais INTENDANCE NULLE sur ce point ! Pourquoi ne pas avoir prévu des accès aux victuailles disposées sur des tables de façon différenciée et pourquoi avoir disposé ces tables victuailles de cette sorte ?

Par exemple : Une table « victuailles » réservée aux invités avec des « correspondants » du régiment pour aider au service, le canaliser et porter les repas choisis par ceux qui ont des difficultés à se mouvoir ? Quelques « menus » disposés sur les tables des convives auraient facilité leurs choix. L'autre table victuaille aurait pu être réservée uniquement pour le repas bien mérité de la Troupe.

Conclusion : Beaucoup d'invités n'ont pas déjeuné (Annie et Christian, entres autres) et personnellement, comme beaucoup, j'ai eu un mal de chien à me frayer un chemin pour remplir mon assiette puis pour remplir l'assiette poisson choisie par Marie Paule ; là, il m'a fallu très difficilement fendre la moitié du régiment agglutiné devant les tables. Acte manqué pour ce repas de corps... sauf pour la guitoune VIP sans doute...

Acte manqué concernant les prises de paroles totalement inaudibles. Il aurait fallu la sono du défilé. »

2/ Avis d'Annie :

Tout d'abord je mets de côté les quelques aléas. Les quelques petits problèmes que j'ai pu comme d'autres rencontrer, je me dis que c'est juste de petits riens. De plus, j'ai toujours eu la chance d'avoir un bras ou une main pour m'aider (accès et descente de l'autocar).

Nos anciens ont subi eux tant de choses affreuses au cours des temps, des combats.

Nous avons eu droit à un accueil chaleureux et ce fut une magnifique cérémonie, organisation top, éveilleuse de souvenirs pour les plus âgés qui ont du être bercés par tant de pages de notre Histoire ou source d'apprendre pour les plus jeunes.

À mon avis cet épisode de la San Pablo est une merveilleuse leçon de courage de ces hommes qui ont affronté à si peu d'effectif une armée rebelle et l'ont mise en déroute. Cet étendard enlevé de haute lutte c'est une vraie épopée.

Prise d'arme et défilé des troupes, puis du matériel. Tout cela me semble indissociable du sentiment de fierté nationale, d'amour de notre Patrie.

Voilà c'est du moins comme cela que j'ai vécu cette magnifique journée.

3/ Avis de Christian :

Globalement, j'ai vécu une cérémonie exceptionnelle, étant une première pour moi et je pense pour mes camarades de voyage, c'est le même état d'esprit. Le camp de Canjuers est particulièrement étendu en termes de superficie. De facto, les événements se déroulent sur différents sites. Ceux-ci sont difficiles à appréhender pour nos anciens connaissant une mobilité réduite, ce qui a été le cas d'Annie et d'autres anciens (Difficulté d'accès à l'autocar en montant et en descendant). Peut-être et sous réserve de prévoir des véhicules plus adaptés. À titre perso, j'ai vécu pour la première fois, la cérémonie de la San Pablo del Monte avec une immense satisfaction malgré quelques détails.

Les différentes interventions avant le déjeuner n'ont malheureusement pas été entendues par les plus de six cent personnes à cette occasion. En effet, le sonorisation n'a pas été optimale. D'autre part avec le tout le respect que je dois à la BDD, le service du déjeuner de cohésion n'a pas été performant. Annie et moi-même, nous n'avons pas pu en profiter compte-tenu du nombre non négligeable de présents. Les anciens à mobilité réduite non pas été reconnus et malgré les deux banques de services (2), les anciens ont été quelque peu négligés. Concernant notre amicale, Annie et moi-même n'avons pu bénéficier de ce déjeuner de cohésion. De source sûre, nous savons que d'autres anciens également n'ont pas pu profiter du repas. C'est la seule critique que je peux émettre.

Néanmoins, mon souvenir est et reste particulièrement important. Le régiment sera dans un futur proche destinataire de nos emblèmes.

San Pablo del Monte 2018 à Canjuers

« À San Pablo, que pas un bleu ne bouge, quand nous chantons le 1^{er} numéro... » « ...Qui le 5 mai, gagna le ruban rouge, en sabrant les Lanciers de Durango ! »

Le samedi 12 mai, les Chasseurs d'Afrique rassemblés commémoraient la bataille de San Pablo del Monte, qui eut lieu le 5 mai 1863 au Mexique. 155 ans après, anciens et nouveaux « Chass' d'Af » de tous horizons se sont réunis à Canjuers pour une belle prise d'armes de pied ferme suivie d'un défilé et du traditionnel repas de corps.



En cette journée commémorative, le 1^{er} régiment de Chasseurs d'Afrique était honoré de la présence des élus locaux et des autorités civiles et militaires de la région de Draguignan, ainsi que d'un grand nombre de représentants des fédérations, unions et amicales des anciens Chasseurs d'Afrique et des représentants des associations patriotiques du Var.

Au cours de la cérémonie, le chef de corps a remis la Médaille militaire à l'adjudant-chef Téma D. et au brigadier-chef de 1^{ère} classe Hervé M. ainsi que la Médaille des blessés de Guerre au maréchal des logis Cédric F.

La commémoration proprement dite de ce haut fait d'armes du régiment s'est ensuite déroulée, avec la présentation de la réplique de l'étendard des Lanciers de Durango à l'ensemble du dispositif, escorté par messieurs Michel VIRET, président de l'Amicale des Anciens du 1^{er} Chasseurs d'Afrique et FOURCOUS, anciens du 1^{er} RCA. Cet étendard, enlevé par les Chasseurs BORDES et IMBERT aux cavaliers mexicains en 1863, fut rendu au Mexique en 1964, dans le cadre des bonnes relations entre les deux États.

le récit de la bataille :

Le 25 juillet 1861, la France de Napoléon III rompt ses relations diplomatiques avec la République Mexicaine qui ne paie plus ses dettes étrangères. Un corps expéditionnaire a la mission de saisir en gage les villes de la côte.

Pendant le siège de Puebla, la nécessité de renforts s'affirme. Le 1^{er} et le 6^{ème} escadron du 1^{er} régiment de Chasseurs d'Afrique sont alors dépêchés sur le théâtre d'opération en juillet 1862.

Là-bas, la cavalerie a pour rôle d'assurer la sécurité des arrières, dans un pays plongé en pleine insurrection, s'opposant aux renforts de l'armée Mexicaine se dirigeant vers Puebla.

Le 30 avril 1863 a lieu le combat de Camerone, où les légionnaires donnent leur vie pour immobiliser un fort parti mexicain menaçant un convoi de ravitaillement au profit des troupes françaises qui assiègent Puebla.

Le 5 mai 1863, le 6^{ème} escadron du capitaine DE MONTARBY, comptant une centaine de cavaliers, se retrouve, au cours d'une reconnaissance, devant un fort parti ennemi d'environ 1 000 hommes, en face du village de San Pablo del Monte.

Sans hésiter une seconde, les Chasseurs s'élançant à la charge des mexicains. Au cours de l'affrontement, le cavalier IMBERT abat d'un coup de sabre l'officier porte-étendard. Le Chasseur BORDES met pied à terre et s'empare de l'étendard finement brodé du 1^{er} régiment de Lanciers de Durango. Ce succès est chèrement payé par la mort du commandant DE FOUCAULT et de six sous-officiers, brigadiers ou Chasseurs. 3 officiers sont blessés. Mais l'escadron a mis en déroute un régiment de lanciers mexicains appuyé par de l'infanterie.

Notre étendard plus que jamais glorieux par ces heures, est décoré avec émotion et hommage de la croix de la Légion d'honneur.

155 ans plus tard, le 1^{er} régiment de Chasseurs d'Afrique, héros de la bataille de San Pablo del Monte, est le seul régiment de cavalerie à arborer avec fierté cette distinction.

UBIQUE PRIMUS



Prise de l'étendard des Lanciers du Durango



Mort du commandant Aymard DE FOUCAULT

Sylvie L.

Cellule communication

Crédit photos : LTN Manon C. OCI 1^{er} RCA

Décorations données aux Etendards
DES CHASSEURS D'AFRIQUE

COMBAT DE GUADELUPE (Mexique)

49 novembre 1864

CORPS EXPÉDITIONNAIRE
DU MEXIQUE

1^{re} DIVISION

Monsieur le Maréchal,

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint à Votre Excellence la copie du rapport de M. le Colonel DE MONTAUBY, en date du 21 novembre, sur la bataille de Guadelupe.

Je vous ai adressé dernièrement des mémoires de proposition en faveur des militaires et des drapeaux des 1^{er} et 3^{es} Régiments de Chasseurs d'Afrique qui ont acquis dans ce combat des titres à des récompenses.

Je vous prie de vouloir bien accorder la citation à l'ordre de l'Armée à M. TOREL, sous-lieutenant au 3^e Chasseurs d'Afrique, blessé légèrement de deux coups de lance, et au nommé PIERRE, brigadier au même régiment, qui a enlevé l'étendard des Lanciers de Zacatécas, en tuant celui qui le portait,

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Général Commandant la Division.

Signé : DE CASTAGNY.

Aux termes d'un décret impérial qui remettait en vigueur les ordres de Napoléon I^{er}, l'étendard de tout régiment qui s'emparait d'un drapeau ennemi, devait être décoré. Cette distinction si belle, si enviée, si justement méritée, fut accordée au drapeau du 3^e Chasseurs d'Afrique, par décret de S. M. l'Empereur, le 4 janvier 1865.

COMBAT DE DURANGO (Mexique)

11 décembre 1864

Le 2 octobre 1863, à San-Pablo del Monte, les chasseurs BORDE et BORE, du 1^{er} Chasseurs d'Afrique, enlevèrent l'étendard des Lanciers de Durango. Ce beau fait d'armes valut la Croix d'Honneur à l'Aigle du 1^{er} Chasseurs d'Afrique.

Intervention au Mexique 1862-1867 du 3^{ème} RCA

L'intervention française au Mexique ou l'expédition du Mexique a eu lieu de 1861 à 1867. Elle a pour objectif de mettre en place au Mexique un régime favorable aux intérêts français.

Après la signature de la convention de Londres (1861) les gouvernements espagnol et britannique envoient eux aussi une modeste force expéditionnaire.

1^{ère} expédition 1861

Le 4 novembre 1861, à Compiègne NAPOLÉON III reçoit le contre-amiral JURIE DE LA GRAVIÈRE chef désigné des forces françaises destinées à l'opération sur le Mexique et lui communique la composition du corps expéditionnaire ci après :

- 1 280 hommes d'Infanterie de marine,
- 150 hommes d'Artillerie de marine,
- 500 hommes,
- 450 Fusiliers de marine,
- 25 cavaliers à pied (peloton du sous-lieutenant PAPLORE du 2^{ème} RCA),
- Une section légère du Train pour Ambulance.

Le 14 janvier 1862, après escale à Santa -Cruz de Tenerife puis à la Havane les prémices du corps expéditionnaire de l'armée française débarquent à Veracruz deux mois après avoir quitté l'Algérie.

Le 17 janvier 1862, le capitaine CAPITAN dépêché par l'amiral auprès du général mexicain D'URIAGA dont les troupes, sans raison, assurent le blocus des troupes européennes (françaises, espagnoles et anglaises) dans les localités tenues par elles (*Veracruz, Tejeria, Medelin*) donne l'occasion à Napoléon III d'augmenter les forces terrestres françaises par l'envoi d'une brigade de 4 500 hommes de toutes armes aux ordres du général Charles Ferdinand LATRILLE DE LORENCEZ.

CAVALERIE

1^{er} régiment de Chasseurs d'Afrique
2^{ème} régiment de Chasseurs d'Afrique
3^{ème} régiment de Chasseurs d'Afrique
Deux escadrons par régiment

12^{ème} régiment de Chasseurs à cheval
Deux escadrons du 5^{ème} régiment de Hussards

Le 3 avril 1852, pour des raisons politico-militaires les contingents anglais et espagnol se retirent de la convention de Londres (1861) et quittent le Mexique laissant le champ libre à la seule armée française.

1^{er} siège de Puebla

Le 27 avril 1862, après une progression laborieuse l'Armée française se dirige vers Puebla qui, une fois prise, permettrait d'ouvrir la voie vers Mexico.

Le 5 mai 1862, les Français arrivent devant Puebla. Le général Ignacio ZARAGOZA, au courant des intentions françaises a fortifié la ville et ses 4 500 hommes mettent durant 3 jours les troupes du général DE LORENCEZ en échec.

Le 7 mai 1862, suite à cette déconvenue le général DE LORENCEZ se replie sur Orizaba en attendant des renforts.

1^{er} Groupe d'escadrons de marche

1^{er} et 6^{ème} esc. du 1^{er} Chasseurs d'Afrique
(Colonel BREMOND D'ARS)
4^{ème} et 5^{ème} esc. du 2^{ème} Chasseurs d'Afrique
(Lieutenant-colonel PETIT)

2^{ème} Groupe d'escadrons de marche

4^{ème} et 5^{ème} esc. du 3^{ème} Chasseurs d'Afrique
(Colonel DU BARAIL)
5^{ème} et 6^{ème} esc. du 12^{ème} Chasseurs à cheval
(Lieutenant-colonel MARGUERITTE)

Le 24 octobre 1862, le général LE FOREY qui a précédé le gros des troupes arrive à Orizaba où le comte DE LORENCEZ le reçoit avant de regagner la France.

Le 13 novembre 1862, les Chasseurs d'Afrique nouveaux venus (1^{er} et 3^{ème}) sont d'abord employés dans les « terres chaudes » où ils seront rejoints par les 2 escadrons du 2^{ème} RCA (capitaine PETIT et capitaine AUBERT). En attendant les moyens qui lui font encore défaut, le nouveau commandant en chef fait occuper plusieurs points des « terres froides » riches en céréales pour éviter la destruction des ressources par les forces juaristes et se constituer des stocks de grains et de farine.

Le 3^{ème} régiment de Chasseurs d'Afrique n'est pas inactif et durant l'hiver se prépare à la reprise de la campagne du printemps 1863 tout en restant vigilant dans les quelques missions ponctuelles qui lui sont confiées, nous noterons durant cette période :

Le 2 décembre 1862, au pied de Cumbres d'Aculcingo les escadrons du 3^{ème} RCA en patrouille chargent, sans les atteindre des cavaliers adverses qui les ont attaqués à coups de fusils.

Le 10 décembre 1862, près de Tampico, le sous-lieutenant JEANTET avec son peloton attaque un groupe de cavaliers mexicains supérieur en nombre, le poursuit pendant 4 kilomètres et après un dur combat élimine la presque totalité des opposants et s'empare de son chef.

Le 21 décembre 1862, l'escadron AUBERT du 2^{ème} RCA et un escadron du 3^{ème} RCA sont mis à la disposition du colonel JOLIVET commandant le 95^{ème} de Ligne pour une mission d'escorte sur Tehuacan.

Sur l'itinéraire retour la colonne est accrochée par 200 à 300 guérilleros et des Lanciers de la brigade de ZACATECAS qui, après une poursuite, laissent sur le terrain 18 hommes, 6 prisonniers et 7 chevaux ainsi que de l'armement.

Le 28 janvier 1863, le sous-lieutenant JEANTET revenu de Tampico et rejoignant le corps avec son peloton rentre dans la composition de l'escorte d'un convoi (au total d'une centaine d'hommes dont une section des 3^{ème} Tirailleurs). Attaqué près de Palbo-verde dans les « terres chaudes » par des guérilleros plus nombreux, le peloton résiste pendant 5 heures jusqu'à ce qu'il soit dégagé par l'arrivée d'éléments amis.

Mise en route sur Puebla

Le 23 février 1863, quatre mois après son arrivée à Orizaba ; le général FOREY rejoint le gros de ses troupes rassemblées dans les « terres froides » mais un mois passe, pendant lequel les colonnes françaises continuent leur très lente progression vers Puebla où elles arrivent le 16 mars.

2^{ème} siège de Puebla (16 mars - 17 mai 1863)

À Puebla, la défense est dirigée par le général ORTEGA avec 22 000 hommes. Le siège débute le 16 mars 1863 par une manœuvre d'encercllement. Le 18, l'encercllement est effectif qui, outre la ville, englobe les forts Santa Anita, San Javier, Carmen, Los Ingenios, Zaragoza et Indépendencia.

Pour porter secours et aide aux assiégés durant la période du siège, les régiments de la brigade de cavalerie sont employés pour protéger les opérations de ravitaillement ou faire échec aux tentatives d'une armée de 3 000 hommes commandée par le général COMONFORT s'efforçant d'inquiéter notre corps de siège et de faire entrer des vivres dans la ville.

Le 23 mars 1863 à Cholula le 3^{ème} régiment de Chasseurs d'Afrique derrière le général DE MIRANDOL et le colonel DU BARAIL, et le 14 avril 1863 à Altixco, sous les ordres du chef d'escadrons Alain DE TUCÉ, les Chasseurs d'Afrique affirment leur supériorité sur les cavaliers mexicains.

Le 29 mars, le premier assaut est lancé sur le fort San Javier qui sera enlevé au bout de 20 heures, le 31 mars tombe le couvent de Guadalupe, le 25 avril suite à l'échec sur Santa-Inès un bombardement sur la ville force l'accès à la ville.

Après la prise de Mexico, le régiment fait face à la résistance mexicaine.

Le 21 novembre 1864, les 4^{ème} et 5^{ème} escadrons sont engagés à Guadalupe avec la prise de l'étendard des Lanciers de ZACATECAS par le brigadier PIERRE Charles ; fait d'armes pour lequel l'emblème du 3^{ème} régiment de Chasseurs d'Afrique ne sera jamais honoré.

Le 8 mai 1863, le 2^{ème} de marche dont ceux du 3^{ème} RCA conduits par le général DE MIRANDOL et le colonel DU BARAIL participent au combat de San Lorenzo et défont définitivement l'armée de secours du général COMONFORT ce qui accélère la chute de Puebla.

Après des combats de rue très meurtriers, le 16 mai, les assiégés demandent l'armistice. Le 17, les Mexicains débandèrent leur troupe et la ville est occupée le 19 mai 1863

La route de Mexico est désormais ouverte.

- Extrait du discours prononcé par le colonel BRISSON lors d'une plaque déposée en la mémoire du brigadier PIERRE sur sa tombe dans son village natal de Logenheim par ses camarades du 3^{ème} régiment de Chasseurs d'Afrique.

En honneur aux combattants de cette victoire PUEBLA 1863 est porté sur la soie de l'étendard

Le 1^{er} octobre 1863, le général LE FOREY, élevé à la dignité de maréchal, rappelé en France cède son commandement au général BAZAINE.



« Le 21 novembre 1864, après une marche forcée de 24 heures, à la pointe du jour, deux escadrons du 3^{ème} Chasseurs d'Afrique arrivent au contact des avant-postes mexicains. Un peloton d'avant-garde commandé par le maréchal des logis FEUILLAT est chargé de balayer les petits postes, soutenu par le reste de son escadron ainsi que par l'autre gardé en réserve.

Le terrain, planté de maïs, coupé de fossés pleins d'eau est difficile ; les Mexicains organisent une résistance, les Chasseurs en plein galop la contourne, les cavaliers mexicains sont sabrés dispersés et poursuivis.

L'étendard des Lanciers de ZACATECAS est enlevé par le brigadier PIERRE Charles qui, d'un coup de sabre en plein visage tue l'officier qui le portait en le désarçonnant. Sautant à terre, arrachant l'étendard, se débarrassant de quelques cavaliers ennemis, il remonte à cheval et rapporte le trophée si vaillamment conquis.

Les drapeaux pris aux Mexicains, furent envoyés en France pour être présentés à l'Empereur NAPOLÉON III. À la suite d'un concours de circonstances malheureux, on ne sait ce qu'est devenu l'étendard conquis par le brigadier PIERRE.

Il existe au musée de l'École à Saumur, dans la vitrine du 3^{ème} Chasseurs d'Afrique, une réplique en vraie grandeur de cet étendard réalisée d'après des témoignages authentiques.

Pour cette action d'éclat le brigadier Charles PIERRE fut cité à l'ordre de l'Armée, décoré de la Médaille Militaire et ultérieurement nommé Chevalier de la Légion d'honneur »

*Colonel BRISSON (†)
3^{ème} RCA*

En février-mars 1867, les deux escadrons du 3^{ème} RCA quittent le Mexique et rentrent dans leur garnison à Constantine.

San Pablo del Monte en images



1 et 2 : Les porte-drapeaux à l'entrée de la Chapelle et à l'intérieur / 3, 4 et 5 : Dépôt de gerbes à la stèle des régiments et à la stèle du 1^{er} RCA / 6 : Remise de décorations / 7 : Autorités civiles et militaires / 8 : Étendard pris aux mexicains suivi de celui du 1^{er} RCA, à gauche le président de l'Amicale du 1 RCA / 9 et 10 : Défilé



11



12



13



14



15



16



17

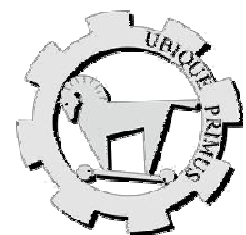


18



19

11, 12, 13, 14, 15 et 16 : Défilé du matériel (Leclerc, AMX 10 RCR, bientôt remplacé par le Jaguar, VBCI et Caesar / 17, 18 et 19 : Intervention du général POSTEC, président de la FCCA, du colonel DE KERMENGUY, CDC du 1 RCA et de Michel VIRET, président l'Amicale du 1 RCA devant l'assemblée



Crédit photos : LTN Manon C. OCI 1^{er} RCA

COMMUNIQUÉ de Geneviève DARRIEUSSECQ, SECRÉTAIRE D'ÉTAT, auprès de la MINISTRE des ARMÉES

Paris, le dimanche 27 mai 2018

« Parmi les injustices que le président de la République s'était engagé à réparer lors de la campagne présidentielle figurait celle du traitement réservé aux militaires français présents en Algérie après la fin de la guerre. Plusieurs dizaines de milliers de jeunes Français de l'époque furent en effet déployés dans ce pays entre les mois de juillet 1962 et de juillet 1964 à la suite des accords d'Évian. Ils n'ont jamais pu bénéficier de la carte du combattant et des avantages qui s'y attachent, comme peuvent la recevoir aujourd'hui ceux qui sont déployés hors du territoire national dès lors que la France agit dans le cadre de ses obligations internationales.

C'est pourquoi le Premier ministre, soucieux de respecter les engagements du président de la République, a décidé de leur attribuer la carte du combattant dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019.

Cette décision a été prise à l'issue d'une concertation approfondie menée par Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de Florence PARLY, ministre des Armées, avec les associations d'anciens combattants, comme elle s'y était engagée l'an dernier devant le Parlement et les représentants du monde combattant.

Demandée depuis des années par les associations du monde combattant et jamais accordée par les gouvernements précédents, elle traduit la reconnaissance du Gouvernement pour les anciens combattants présents en Algérie et plus largement le respect que le gouvernement tient à manifester envers tous ceux qui ont porté les armes au service de notre pays, de ses intérêts et de ses valeurs.

Cette mesure s'inscrit dans la recherche d'équité que poursuit la secrétaire d'État et fait suite à la décision qui a mis fin à l'inégalité dans le calcul des pensions selon qu'elles avaient été attribuées avant ou après 1962 ; décision prise par le gouvernement dans la loi de finances 2018 et qui correspondait également à un engagement du président de la République. »

Source : Defense.gouv.fr

La carte de combattant

C'était une question d'équité. Les militaires français présents en Algérie entre le 2 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964, après les accords d'Évian qui ont mis fin à la guerre, vont désormais bénéficier de la carte du combattant.

Lors de la campagne présidentielle de 2017, Emmanuel MACRON s'était engagé à leur attribuer, le gouvernement vient de le décider. Près de 49 800 personnes, dont une majorité d'appelés, seraient potentiellement concernées par cette mesure qui sera mise en œuvre dans le projet de budget pour 2019 et devrait constituer un effort de 30 à 35 millions d'euros par an.

Outre le port de la Croix du combattant, la carte du combattant donne droit à une retraite d'un montant de 749 € par an, offre à partir de 75 ans une demi-part supplémentaire de quotient familial pour le calcul de l'impôt sur le revenu et permet de souscrire une rente mutualiste. Jusqu'à présent, seul le titre de reconnaissance de la Nation était accordé aux soldats de 1962-1964.

Plus de 500 hommes tués ou portés disparus entre 1962 et 1964

« Ils n'ont jamais pu bénéficier de la carte du combattant et des avantages qui s'y attachent, comme peuvent la recevoir aujourd'hui ceux qui sont déployés hors du territoire national dès lors que la France agit dans le cadre de ses obligations internationales », a souligné Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

La qualité de combattant a en effet été étendue par une réforme de 1993, améliorée en 2015, aux militaires présents au moins quatre mois dans les opérations extérieures (Opex). Les autres conflits permettant l'obtention de la carte sont la Seconde Guerre mondiale, les guerres d'Indochine et de Corée, les combats en Tunisie entre 1952 et 1962, les combats au Maroc entre 1953 et 1962 et la guerre d'Algérie entre 1954 et 1962.

Les associations du monde combattant, relayées par des parlementaires, réclamaient de longue date cette extension de la carte, rappelant que plus de 500 hommes avaient été tués ou portés disparus entre 1962 et 1964.

Une attribution plusieurs fois rejetée

En 2014, un premier geste a permis d'étendre le bénéfice de la carte à 12 000 militaires justifiant d'un séjour de quatre mois en Algérie entamé avant le 2 juillet 1962 et s'étant prolongé au-delà sans interruption.

Mais pour les autres, cette possibilité était régulièrement refusée au motif que l'état de guerre avait cessé le 2 juillet 1962.

« L'attribution éventuelle de la carte du combattant aux militaires ayant servi en Algérie jusqu'au 1^{er} juillet 1964 reviendrait à considérer que l'état de guerre sur ce territoire aurait continué jusqu'à cette date, ce qui est contraire à la vérité historique », répondait le gouvernement VALLS à la question écrite d'un sénateur en 2016.

En avril, une proposition de loi du député Les Républicains Gilles LURTON a été rejetée. Dans son exposé des motifs, il écrivait : « Il est des abandons qu'il est difficile d'assumer ; il est des renoncements qu'il est impossible à justifier. »

*Source : Corinne LAURENT
www.la-croix.com
28 mai 2018*

Commémoration : la polémique des dates

Le 19 mars 2016, François HOLLANDE a prononcé, un discours pour rendre hommage aux victimes de la guerre d'Algérie. Le choix de cette date a été dénoncé par la droite et l'extrême droite.

Cinquante-quatre ans après la fin des hostilités, la guerre d'Algérie enflamme encore les débats. La décision de François HOLLANDE de participer à « la journée nationale du souvenir Algérie-Maroc-Tunisie » le 19 mars, provoque de vives réactions à droite, à l'extrême droite et parmi les associations d'anciens harkis. On fait le point.

Qu'est-ce que la « journée nationale du souvenir » ?

Le chef de l'État s'est déplacé quai Branly dans le cadre de la « journée nationale du souvenir ». L'occasion pour lui de rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des affrontements qui ont eu lieu au Maroc et en Tunisie au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La date choisie - le 19 mars - ne doit cependant rien au hasard. Car c'est le 19 mars 1962 que la France et l'Algérie ont signé un cessez-le-feu sur le territoire algérien pour mettre un terme aux combats.

En quoi est-ce une nouveauté ?

En 2003, Jacques CHIRAC avait créé une journée d'hommage assez similaire mais qui se déroulait le 5 décembre. Soit à une date politiquement « neutre ».

Mais en 2012, la majorité socialiste a voté une loi reconnaissant le 19 mars comme « journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». François HOLLANDE sera le premier président de la République à assister à cette journée de commémoration.

Pourquoi cette date fait polémique ?

Depuis 2012, la droite, l'extrême droite et des associations de harkis dénoncent le choix de cette date. La raison ? Ils estiment que le 19 mars ne marque pas la fin de la guerre, mais le début de l'exil et du massacre de civils et des harkis.

Après 1962, environ 800 000 pieds-noirs, installés en Afrique du Nord depuis des décennies, ont ainsi rejoint l'Hexagone.

La participation de François HOLLANDE à la cérémonie de samedi a du coup relancé la polémique. Dans une tribune publiée dans le *Figaro*, Nicolas SARKOZY critique la décision de son successeur. « *Pour qu'une commémoration soit commune, il faut que la date célébrée soit acceptée par tous. Or, chacun sait qu'il n'en est rien, le 19 mars reste au cœur d'un débat douloureux* », écrit-il.

Dénonçant « une provocation à l'encontre de l'ensemble de la communauté rapatriée et des harkis », le maire de Nice et président de la région Paca, Christian ESTROSI a prévenu qu'aucune cérémonie ne serait organisée dans sa ville samedi. Marine LE PEN a accusé le chef de l'État de « violer la mémoire » des anciens combattants et harkis. Le magazine *Valeurs Actuelles* a par ailleurs lancé une pétition « contre les commémorations de la honte et du déshonneur ! ».

Qu'en pensent les historiens ?

L'historien Benjamin STORA, convié à l'Élysée pour mettre en perspective devant la presse la démarche présidentielle, voit « un certain courage » dans la volonté de François HOLLANDE « d'essayer de trouver une sorte de compromis, de consensus par rapport à cette guerre d'Algérie qui a bien du mal encore à passer dans l'histoire française ».

À l'inverse, le Centre de documentation historique sur l'Algérie (CDHA), un collectif d'historiens, proteste contre le choix du 19 mars qui « *ne peut être considérée ni comme la date d'un cessez-le-feu, ni comme la fin de la guerre d'Algérie* » puisqu'elle fut suivie « *d'une période de massacres et de violences sans précédent* ».

Source : www.lesechos.fr

Aujourd'hui, qu'en est-il ?

La date du 5 décembre a été choisie pour commémorer les morts pendant la guerre d'Algérie. Sans lien avec les événements historiques, elle n'est pas consensuelle pour autant.

La multiplication des dates

Deux autres journées de commémoration s'ajoutent à cette date « neutre » du 5 décembre. Depuis 2003 aussi, une « *Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives* », le 25 septembre. Et depuis 2012, la « *Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc* », le 19 mars.

Un contexte de fortes tensions

L'année 2000 est celle de l'explosion des tensions. Lors de son voyage en France, le président algérien Abdelaziz BOUTEFLIKA évoque la nécessité de rectifier « *l'image parfois déformée de certains épisodes de la colonisation* ».

En juin 2000, le général MASSU reconnaît les faits de torture rapportée par Louissette IGHILAHIZ et à l'automne, les témoignages sur la torture affluent au journal *L'Humanité* qui publie l'« Appel des douze » en faveur d'une prise de position officielle. L'année suivante est marquée par les révélations du général AUSSARESSÉS et sa comparution en justice. « *C'est un moment à la fois de cristallisation et de déflagration mémorielle*, analyse l'historien Tramor QUEMENEUR, spécialiste de la guerre d'Algérie. *En 2003, à l'occasion de l'année de l'Algérie en France, Jacques CHIRAC choisit une date de commémoration qui ne risque pas d'enflammer un peu plus les débats, une date par défaut en quelque sorte.* »

Une date dépourvue de sens historique

Les échanges souvent houleux sur le choix de la date du 19 mars – proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale en 2002, finalement entérinée par le Sénat en 2012 – montrent assez combien ce choix politique n'a pas mis fin aux polémiques. « *Cette date du 5 décembre ne contente personne, elle ne peut participer à une réconciliation des mémoires car elle est désincarnée. Elle n'inscrit pas de véritable espace de commémoration.* » poursuit Tramor QUEMENEUR

Face à ce constat, nombre d'historiens sont partisans d'une « clarification mémorielle » au profit du 19 mars 1962, qui leur semble présenter un intérêt majeur : faire sens pour tout le monde. Choisir la date du cessez-le-feu ne signifie pas qu'on occulte les violences qui ont eu lieu après, argumentent-ils encore. Et de citer d'autres dates, consensuelles celles-là, qui ne marquent pas pour autant la fin réelle des conflits : celle du 8 mai 1945 qui n'implique pas l'oubli de Hiroshima ou Nagasaki et celle du 11 novembre 1918, alors que la démobilisation a lieu en 1919.

Un sujet délicat pour Emmanuel MACRON

En ce qui concerne la guerre d'Algérie, la multiplicité des dates de commémorations est d'autant moins satisfaisante qu'elle organise une « dispersion des mémoires propice à la surenchère, Emmanuel MACRON doit réunir les mémoires autour d'une seule date. Même s'il est évidemment impossible politiquement de rayer les autres, il pourrait distinguer le 19 mars par une cérémonie officielle. » souligne l'historienne Sylvie THÉNAULT, spécialiste de la colonisation en Algérie et de la guerre d'indépendance algérienne.

Lors de son déplacement en Afrique, le président a reconnu une nouvelle fois l'existence des crimes de la colonisation et précisé, dans un entretien à TraceTV, le 3 décembre dernier, qu'en ce domaine, la « réparation est mémorielle ». Le choix de la date de commémoration revêt dès lors une importance particulière. « L'absence de décision politique n'est pas un facteur d'apaisement, conclut Tramor QUEMENEUR. Lui qui connaît la pensée de Paul RICŒUR le sait : on ne peut se projeter sans faire état une fois pour toutes du passé vécu. »

Source : www.la-croix.com

La politique d'Emmanuel MACRON dessine-t-elle cette nouvelle orientation ?

« En ce qui concerne sa politique commémorative, il affiche, depuis la campagne présidentielle, sa détermination à « ramasser l'habit historique », quitte à remonter à Jeanne d'Arc, à reprendre toutes les questions qui ont fait la France telle qu'elle est et telle qu'elle pourrait advenir, à assumer le caractère polémique de ce passé pour parvenir un jour à une réconciliation. Pour cela, il ne peut pas se contenter des politiques mémorielles instituées jusque-là et multipliées par son prédécesseur. Emmanuel MACRON entend donc être plus sélectif. Mais en ce qui concerne la guerre d'Algérie, il ne semble pas vouloir se singulariser davantage que sur d'autres périodes.

En revanche, il pose autrement ces deux questions de la République et de l'islam, qui sont celles de sa génération. La recomposition politique qu'il propose, et de gauche et de droite, peut permettre d'aborder le refoulé républicain, de tous bords, sur la guerre d'Algérie. Et puisqu'il s'attache à redéfinir un islam de France, dans le cadre républicain et laïc, il doit prendre en considération que la majorité des croyants qui contribueront à le construire sont originaires d'Afrique du Nord et notamment d'Algérie. Dans ces deux domaines, ces actions politiques ont un lien avec la colonisation et la guerre d'Algérie. »

Entretien de Jean-Pierre RIOUX

Source : www.la-croix.com

Depuis plus de cinquante ans, la guerre d'Algérie est et reste un sujet sensible. Concernant les deux dates (19 mars et 5 décembre), il y a les POUR, les CONTRE et les INDÉCIS. Bien que le gouvernement a fait évoluer les cartes de combattants donnant droit à la Croix du combattant et une retraite de 749,00 €/an, je pense que la polémique sur les dates va continuer encore longtemps. La majorité des plus grandes associations patriotiques et de toutes sensibilités se sont retrouvées le 5 décembre. Il y a deux ans, ils ont réuni à l'Arc de Triomphe, plus de 1 000 drapeaux bloquant la circulation sur les Champs Élysées. Les porte-drapeaux sont venus de toute la France. Pour une personne de ma génération, j'ai bien un avis mais pour les générations qui suivent que leur dire sur le devoir de mémoire de cette période.

Christian

Rappel de cotisation aux retardaires

Cotisation 2018

Malgré l'augmentation des frais d'affranchissement du courrier, ces quatre dernières années, le montant des cotisations n'augmentera pas et jamais. D'autre part, je remercie certains d'entre vous qui soutiennent notre Amicale par des dons. Des reçus fiscaux sont édités.

Aussi loin que je puisse remonter de la création de notre Amicale, celle-ci n'a jamais sollicité la moindre subvention. Nous nous sommes toujours autofinancés. Je remercie l'ensemble des adhérents pour ces décennies de fidélité.

Le montant annuel pour la cotisation 2018 est :

- 25,00 € pour les Chasseurs et Chasseurs d'Afrique
- 10,00 € pour les épouses et veuves
- 25,00 € pour les sympathisants

Votre chèque libellé à l'ordre de « Amicale des Anciens des 3^{èmes} Chasseurs et Chasseurs d'Afrique »

Merci d'adresser votre courrier à : Annie VILLE

Saint-Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme - 63100 CLERMONT-Ferrand



Les news de l'Amicale



Paul DI GIOVANNI était présent à l'occasion du 155^{ème} anniversaire de la San Pablo del Monte.

C'est un habitué du régiment, il y va fréquemment pour différentes occasions. Bien évidemment, il a beaucoup d'amis parmi le personnel militaire et des membres de l'Amicale des Anciens du 1^{er} Chasseurs d'Afrique, présidé par Michel VIRET.

Paul à gauche du colonel Yann DE KERMENGUY, chef de corps, du colonel VINOT-PRÉFONTAINE, ancien chef de corps de 2013 à 2015 et affecté à l'École de Cavalerie, entouré par deux membres de l'Amicale.

En arrière plan, les fanions de 4 escadrons.

C'est la première fois où cinq membres de notre Amicale se retrouvent. L'an prochain, je vais proposer plusieurs dates en mai ou juin afin de pouvoir se retrouver en toute simplicité et en toute amitié juste pour le plaisir.

Le site idéal serait au centre France à savoir La Grande Garenne. Espérant que l'idée puisse vous séduire.

- §§§ -

Comme vous le savez nous maintenons le lien par appel téléphonique de la part d'Annie et mail et également par l'INFOCOM en nous préoccupant en particulier de nos Amis que nous savons avoir des problèmes de santé en tentant par notre présence téléphonique de leur remonter le moral.

Actuellement 3 de nos adhérents ; Honoré CHAMBARETAUD, Jean-Dominique GROVALET, Jean LEROY ont des problèmes de santé. Honoré souhaite accéder à l'EHPAD André MAGINOT à Neuvy sur Barangeon (18). Annie et moi avons transmis les conditions d'accès à cet établissement. Nous souhaitons qu'il puisse y vivre.

Lorsque nous n'arrivons pas ou plus à joindre certains d'entre vous ou leur famille par téléphone ou messagerie nous utilisons toutes les possibilités pour tenter de résoudre ces questions y compris en nous adressant aux services des mairies de leur commune.

Deux de nos Amies sont devenues injoignables depuis 4 à 5 mois malgré toutes nos tentatives ; Mme Andrée COURT (veuve de Roland) et Mme Marguerite-Marie BENEZECH (veuve de Pierre) que certains d'entre-vous ont connus. Si vous auriez des pistes, merci de bien vouloir les communiquer à Annie.

- D'autre part nous avons aussi quelquefois le plaisir d'être contactés par des familles qui se rapprochent de nous pour diverses raisons. Ainsi récemment la fille d'un ancien 3^{ème} RCA : Jacques GAGER qui a servi en tant qu'appelé en Allemagne en 1948 basé à Langenargen sous les ordres du capitaine CHABOURAUD.

- La fille d'un autre ancien nous a également donné quelques renseignements au sujet de son père : Il s'appelait Camille André Jean-Baptiste THOUVENIN et était né le 30 juillet 1887 à Claudon (Vosges). Il a été incorporé à compter du 8 avril 1913 au 3^{ème} régiment de Chasseurs d'Afrique.

Il a été fait prisonnier le 22 août 1914 au combat de Rossignol. Après avoir été détenu dans 3 camps différents en Allemagne, il s'est évadé le 5 avril 1916. Il a repris immédiatement les combats toujours au 3^{ème}. Décoré de la Légion d'honneur (Chevalier puis Officier), il a été cité plusieurs fois à l'ordre de l'Armée, Croix de guerre avec palme.

- Le petit-fils d'un ancien sous-officier du 3^{ème} Chasseurs d'Afrique en Algérie fin du XIX^{ème} siècle nous a fait don de deux albums photos d'époque (1886), fin 2016 : « *Je soussigné Jacques DERMONCOURT, petit fils de Camille DERMONCOURT, sous-officier au 3 RCA en Algérie à la fin du XIX^e siècle, vos donne en toute propriété et pour tout usage que vous jugerez utile ces deux albums de photographies.* » Jacques DERMONCOURT (Saint Cyr 1963 – 1965).

- §§§ -

L'ensemble des archives de l'Amicale et plus particulièrement du 3^{ème} Chasseurs d'Afrique qui a servi à la mise en œuvre de notre futur livre, sera prochainement classé par époque en vue de les remettre au Service Historique de la Défense dans le cadre de la pérennisation de la mémoire de notre régiment.

Concernant notre famille, nous sommes actuellement plus que 66 adhérents dont une dizaine de membres de famille. « *Tant qu'il en restera un* » est notre devise et nous devons maintenir notre Amicale aussi longtemps que possible malgré les soucis de santé, malgré l'âge avancé de nos adhérents et de la perte de nos effectifs. Nous devons perpétuer notre histoire.

Christian

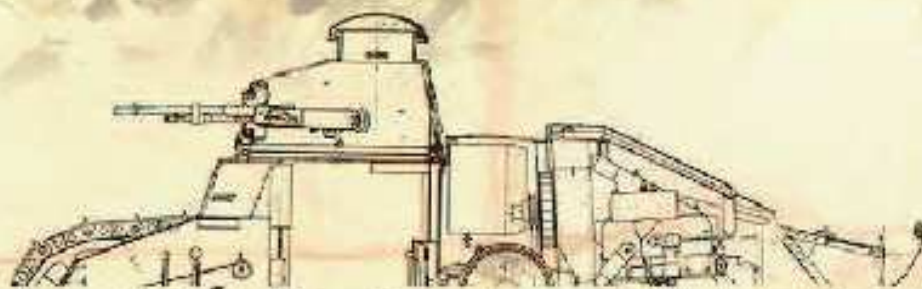
#EXPOSITION

EXPOSITION TEMPORAIRE
du 7 avril au 11 novembre 2018



A. Brenet

G. F. M. B. T.



CHAR LÉGER RENAULT FT

Premier char d'assaut moderne au monde



Musée des
BLINDÉS
Saumur